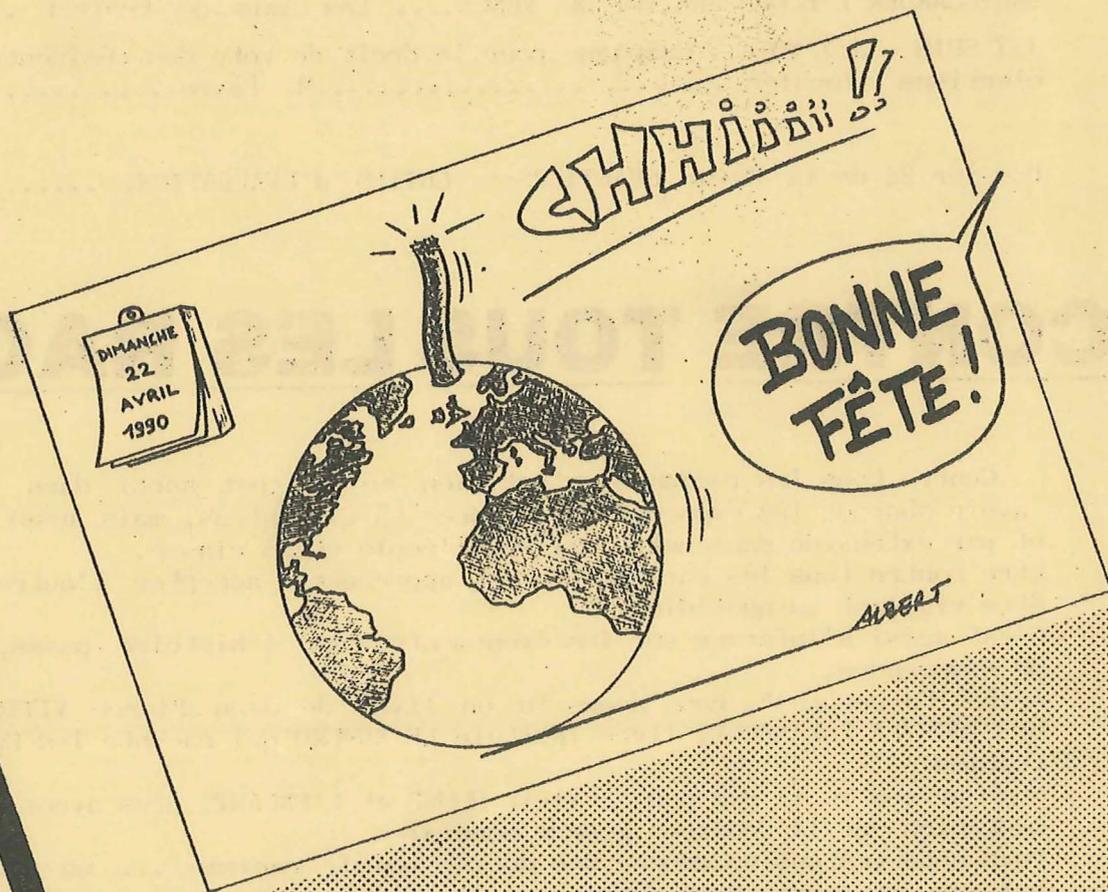


Amme

CHANTIERS

association école moderne des travailleurs
de l'enseignement spécial pédagogie freinet



169
JUN 1990

Sommaire

Bulletin de réabonnement - et - Modalités.....	P. 3
LE JOURNAL DES ENFANTS dans ma classe (SES) - Monique MERIC.....	P. 4
SITUATIONS MATHÉMATIQUES. En SES - Nicole ELERT	P. 7
LIBRE PIPÍ - Echanges - P. Robo, B. Schilliger, D. Mujica	P.13
DROITS des ENFANTS - Bibliographie. - Marie Noël Froidure.....	P.17
LA CLASSE de Perft, ça me pèse. Une lettre de François Vetter.....	P.19
NOTE de LECTURE - Papa, Maman Ecoutez moi vraiment - par A.M. Djeghmoum...P.21	
HOMMAGE à... FREUD. par A.M. Djeghmoum.....	P.22
Des NOUVELLES de la Commission ES. - Didier Mujica.....	P.23
STAGES I.C.E.M. Eté 1990	P.24
STAGE C.E.P.I	P.26
SAUVEGARDER L'ECOLE FREINET DE VENCE.... Les Amis de Freinet	P.27
J'Y SUIS - J'Y VOTE . Campagne pour le droit de vote des résidents étrangers aux élections locales.....M Fèvre.....	P.28
Dossier 24 de la Revue CHANTIERS - OUTILS d'EVALUATION.	P.29

CONTRE TOUS LES RACISMES

Contre tous les racismes, c'est bien ce qui est sorti dans la classe après avoir abordé les événements en France, à Carpentras, mais aussi dans les cités et par extension dans notre milieu, l'école et la classe.

Etre contre tous les racismes, c'est apprendre à accepter l'autre, mais aussi à être vigilant au quotidien.

C'est aussi s'informer sur les événements, sur l'histoire passé, ... et tenter de comprendre.

Après "Carpentras", nous avons lu un livre de Jean Pierre VITTORI, édité chez MESSIDOR/LA FARANDOLE, livre intitulé LE NUMERO qui raconte les Camps de Concentration.

Nous avons vu il y a peu LE VIEIL HOMME et L'ENFANT, nous avons réuni une documentation sur la deuxième guerre mondiale.

Puis nous tentons de donner une définition du racisme ... un travail de longue haleine, et jamais sans dangers...

Et dans vos classes ? A vous lire, car sur un sujet aussi sensible, il convient d'échanger, entre adultes, entre enfants..... A suivre Michel FEVRE.

ABONNEMENTS

Vous êtes abonnés à CHANTIERS ! Bravo !
Si vous souhaitez continuer à le recevoir sans en manquer un seul numéro, pensez dès aujourd'hui à vous réabonner.

Si vous êtes abonnés depuis septembre, renvoyez vite le fichet ci-dessous pour éviter toute interruption.
Si vous vous êtes abonnés en cours d'année scolaire, vous pouvez vous réabonner dès maintenant, la date de votre fin d'abonnement sera repoussée d'autant.

Des réabonnements rapides nous faciliteront la gestion militante de la revue et de son tirage, nous éviteront l'envoi de lettres de rappel et nous feront gagner beaucoup de notre temps militant
Merci d'avance de votre compréhension.

MODALITES D'ABONNEMENT EN 1990-91

Prix : 100 F - 10 numéros - environ 250 pages
Les DOSSIERS seront diffusés et vendus hors abonnement.
Vous pouvez aider la Commission par un don joint à votre abonnement. Merci d'avance.

POUR S'ABONNER, SE REABONNER, REMPLISSEZ LE FICHET CI DESSOUS ET ENVOYEZ LE A :

Jean MERIC - 10, rue de LYON - 33700 MERIGNAC

	<hr/> <hr/> <hr/> <table border="1" style="width: 100%; height: 20px;"> <tr> <td style="width: 15%;"></td> </tr> </table> <hr/>						

Paiement :
à l'ordre de
A.E.M.T.E.S
CCP 915 85 U
Lille

N'hésitez pas à faire connaître CHANTIERS

LE JOURNAL DES ENFANTS

DANS MA CLASSE EN S.E.S. Monique MERIC

" Ouè... le Journal ! Je peux le distribuer tout de suite ?"

Et il faut tout arrêter quelques minutes, le temps que chacun ait déplié les grandes feuilles, fait le tour des images et des titres qui l'attirent.

LE JOURNAL DES ENFANTS ? QU'EST CE ?

Un hebdomadaire publié " en supplément." par le journal "L'Alsace", édité à Mulhouse. Il a fêté son 100000^e abonné début mars. Il a 4 pages, 8 pendant les petites vacances de Noël et de Pâques, avec de nombreux jeux pour ces numéros spéciaux.

COMMENT EST - IL COMPOSE ?

- La UNE, contient les événements essentiels de la semaine.
- Page 2, ce qui se passe dans le monde.
- Page 3, ce qui se passe en France.
- Page 4, info-détente avec des blagues envoyées par des enfants, livres à lire, annonces, parfois des poèmes d'enfants, toujours un jeu de questions sur le contenu du journal.

POURQUOI JE L'UTILISE ?

Parce qu'il est très bien rédigé et en même temps à la portée des jeunes ados de SES .

Parce qu'il est assez objectivement informatif.

Parce qu'il est adapté au vocabulaire des enfants (tous les mots techniqueq, les sigles, les termes politiques sont expliqués au fur et à mesure de leur emploi), tout en permettant d'élargir leur champ lexical.

Parce qu'il est vraiment une ouverture sur le monde, un éveil à l'éventail de la vie.

Parce qu'il modifie l'attitude des jeunes par rapport à la télévision: sensibilisation aux problèmes du monde, meilleure compréhension de ce qu'ils entendent d'où goût pour les informations, retour en classe et possibilité de faire le point parfois.

Parce qu'il est incitateur de nombreux travaux et acquisitions de connaissances en histoire, géographie, instruction civique, culture générale (art, sport.. Ce dernier point est très important pour moi, car j'ai toujours eu beaucoup de difficultés à sensibiliser mes élèves à l'histoire, parce que je suis très branchée sur le Présent et non sur ce qui s'est passé dans les siècles précédents et parce que je crois sincèrement que les jeunes, au moins ceux des SEGPA, ont assez à comprendre et à se sentir impliqués et parties prenantes dans le monde d'aujourd'hui, celui qui les entoure. S'ils ont bien compris et peuvent suivre l'aujourd'hui, ils pourront alors aller chercher dans le passé et établir des relations. C'est mon point de vue; on ne peut pas tout faire, et je crois à cet axe là.

Part exemple, après avoir suivi de près les événements des pays de l'est depuis la rentrée, nous avons pu analyser et arriver à la notion générale de Révolution: qu'est ce qu'une Révolution? Comment ça se déclenche, ça se passe?

En ce moment, même les petits turcs et tunisiens ont compris ce qu'est le recensement et ils ont aidé leurs familles à remplir les imprimés.

Dans le domaine de la culture, un article sur le centenaire de Van Gogh a donné à un gamin l'envie de faire une recherche sur le peintre, recherche qu'il a présenté au groupe aidé de reproductions empruntées au CDI et au prof de dessin.

J'ai sous-entendu le premier motif d'utilisation du Journal des Enfants parce qu'il va de soi et que vous l'avez pensé tout de suite: il est, bien sûr facteur de progrès en lecture car l'écrit est vivant, il évolue de semaine en semaine, il a le goût de la Vie.

Oui décidément le JOURNAL DES ENFANTS est un outil pertinent.

COMMENT NOUS L'UTILISONS ?

Beaucoup de possibilités nous sont offertes.

1 - Le jour de la réception (vendredi ou lundi), les enfants l'emportent à la maison et doivent lire tous les titres, les blagues et choisir un article qu'ils préparent pour le présenter au groupe.

Au moment de l'activité, chacun indique l'article qu'il a choisi, je note son titre au tableau et ceux qui ont choisi la même lèvent le doigt.

Généralement ils sont au moins trois à avoir choisi le même article, les animaux les histoires d'hommes, l'espace, le sport, les faits divers (peu nombreux dans le journal) étant les articles les plus spontanément goûtés.

Je désigne alors l'un des enfants ayant préparé l'un des articles choisis et il vient raconter le contenu de l'article au groupe, en temps limité (3 mn) et sans l'aide du Journal.

Ceux qui ont préparé le même article ont ensuite la parole pour:

- confirmer l'exactitude du compte-rendu ou rectifier les erreurs s'il y en a.
- compléter si l'intervenant a oublié des informations. Enfin, une évaluation

Enfin une évaluation est faite:

- note donnée sur le contenu de l'intervention par ceux qui avaient le même article, plus moi.

- note sur l'expression-communication, attribuée par chaque membre du groupe.

Ces 2 groupes de notes sont écrites sur des petits papiers, ramassés par l'intervenant qui fera sa moyenne aidé d'un copain. Cette activité, c'est toujours la joie, ... les enfants ont beaucoup de plaisir à la vivre. Et ce qui m'a étonné au début, c'est qu'ils ont le sens de la valeur de l'intervention du copain et les notes qu'ils attribuent anonymement, se situent généralement dans un créneau serré dont les miennes font partie.

En fait, mon but par cette activité, est la communication à partir du support de la lecture "intégrée" puisqu'on ne lit pas mais qu'on raconte.

D'autre part, à travers cet exercice et par les évaluations orales qui suivent les interventions, mon objectif est de les amener de la juxtaposition des détails d'un texte à l'idée générale démontrée par des informations complémentaires, fruit d'une lecture réfléchie qui met en relation des informations et les hiérarchise. Pas évident du tout.

2 - J'élabore un questionnaire que je distribue aux enfants, sur les articles que je trouve les plus importants (travail à la maison). La mise en commun se fait en classe avec retour au texte seulement pour justifier les réponses.

3 - Echange de questionnaires sur articles différents: en classe, une équipe réalise et propose un questionnaire à une autre équipe qui doit répondre. Evaluation des questions et des réponses avec moi, entre les deux équipes concernées.

4 - Je choisis un ou deux articles parce qu'ils relatent un événement qui aura de l'impact sur le monde ou partie de celui-ci, ou parce qu'ils sont difficiles, et nous les travaillons ensemble en classe.

5 - Dans les temps ou d'autres projets du groupe prennent le pas sur le Journal (comme à la saison actuelle), la consigne est de lire une page par jour à la maison et le vendredi, je leur propose 5 idées et ils doivent trouver les titres des articles auxquels correspondent ces idées. Ils aiment beaucoup, en général.

En résumé, une mine de situations différentes peuvent être imaginées et bien sûr on a tout intérêt à les varier. Mais si on ne veut pas que le Journal des Enfants devienne un gadget, c'est un choix pédagogique qui demande la régularité de l'exploitation du journal et un investissement en temps important.

REMARQUES A PROPOS DE QUALITE DE LA LECTURE

Pour améliorer cette année, la lecture, j'amène pour la première fois, régulièrement ma classe partagée en deux groupes (parce que j'ai pu obtenir la collaboration de la documentaliste) à la salle d'informatique. Là les enfants travaillent sur un Logiciel Nathan " Bien Lire" et, à tour de rôle, individuellement avec un logiciel de reconstitution de textes, les phrases ou groupes de mots étant proposés en désordre.

Après Pâques, je vais mettre Elmo en route, puisque j'aurai les gamins encore l'an prochain.

J'ajoute cette activité à cet article, car l'intérêt des enfants pour l'ordinateur est général et ne s'émousse pas au fil des semaines; j'ai remarqué le retentissement des exercices (jeux) sur les progrès en lecture, cela pour les 16 élèves du groupe, à partir du niveau même très bas où en étaient certains.

Enfin le fichier du groupe Dordogne, remarquable à mon avis, utilisé systématiquement et les exercices corrigés ensemble (je profite de ces moments pour provoquer des prises de conscience sur ce qu'est LIRE suivant les situations, est aussi un outil précieux et que les enfants apprécient.

Monique MERIC - 24 Mars 1990 .

JOURNAL DES ENFANTS.

Hebdomadaire.

B.P. 1489 -

68072 Mulhouse Cédex.

Abonnements : 12 mois - 105 F.

6 mois - 60 F.

SITUATIONS MATHÉMATIQUES

Nicole ELERT

Puisque j'enseignais les maths en 6ème, j'ai fait passer les tests nationaux. Trop de pistes pour ces élèves qui ne "jouaient pas toujours le jeu". Une page vierge pouvait signifier un "ras le bol" ou une méconnaissance mais laquelle?

En fait, je n'ai pas utilisé ces tests parce que les situations concrètes sur lesquelles je travaille sont beaucoup plus précises et suffisamment riches pour des projets futurs. De plus, les tâtonnements de chaque élève pour résoudre une situation m'ouvrent des pistes multiples.

Voici quelques situations exploitées au cours des deux premiers mois de l'année scolaire. Situations exploitables au CE1, CE2, CM1 et CM2. Le niveau de cette 6ème de S.E.S était à peu près du CE2.

Nos lieux d'habitation

Les élèves font partie de 10 communes dont Chinon.

Ecrire le nom de la ville

- 1) Comment s'appellent les habitants ?
- 2) Combien d'habitants ?
- 3) Où se trouve cette commune sur la carte d'Indre et Loire ?

Ces questions seront posées et les réponses devront être trouvées dans le calendrier des P.T.T.

Certains élèves les trouveront chez eux mais tout se fera en classe avec les calendriers apportés.

Première remarque

- ◆ Méconnaissance de l'alphabet pour quelques élèves
- ◆ Méconnaissance de l'utilisation de cet alphabet pour beaucoup.

Nous apprenons par coeur cet alphabet et nous apprenons à l'utiliser très progressivement sur plusieurs séances avec nos prénoms, nos noms, des mots usuels avec des initiales différentes puis semblables enfin nous classons les dix communes par ordre alphabétique et nous les recherchons dans le calendrier.

Nous relevons les nombre d'habitants pour chacune. Nous lions ce nombre.

Deuxième remarque :

- ◆ Un élève accroche aux nombres à 3 chiffres. Deux élèves ne savent pas lire les nombres à quatre chiffres.

Après vérification, l'élève qui ne lit pas ces nombres à 3 chiffres ne sait pas lire les nombres au delà de 60.

Les deux autres auront très vite compris après quelques exercices la lecture de ces nombres à 4 chiffres (sans affiner la compréhension même de ces nombres en un premier temps).

Les exercices individuels font toujours suite à des séances de travail collectif afin de bien revenir sur les méconnaissances.

Nous classons ces dix communes par leur nombre d'habitants.

Nous travaillons sur les classements de nombres à 2 chiffres, 3 chiffres, 4 chiffres. La méthode de travail est la même que pour l'ordre alphabétique.

Nous écrivons sur une enveloppe notre adresse complète. Nous réutilisons le calendrier pour le code postal si cela est nécessaire.

A combien de km de Chinon se trouve chaque commune ?

Enquête facile puisqu'il suffit de le demander au chauffeur de chaque car. Nous décalquons la carte d'Indre et Loire et nous traçons un segment de Chinon à chaque commune après l'avoir placée.

Nous représentons sur une feuille quadrillée ce segment : 1 km aura pour représentation un carreau. Nous classons ces segments.

Les exercices sont toujours accompagnés d'énoncés verbaux quand cela est nécessaire.

Exemple ici : Restigné est moins éloigné de Chinon que Continvoir.

La Chapelle est à la même distance de Chinon que Résigné.

Dire son adresse de mémoire et d'une façon audible.

Puisque nous avons le calendrier, nous avons travaillé sur les mois de l'année. les dire de mémoire, les écrire.

Lire le nombre de jours de chaque mois. Connaître les termes trimestre, semestre.

Jouer à poser des questions à un camarade : "Tu commences à travailler le 1er mai, tu travailles un trimestre, un semestre ou un an. Quand arrêteras tu ? "

J'ai travaillé de janvier à décembre. Combien de temps ai-je travaillé ?

Les situations concrètes permettent une plus grande connaissance de l'environnement et un questionnement sur cet environnement.

LE DALLAGE DE LA CLASSE

Quelle forme a chaque dalle ?

C'est un carré.

Que recouvre ce terme ?

Je découpe un carré..Je le punaise en mettant un angle comme sommet, les côtés ne sont plus ni verticaux, ni horizontaux.

Est-ce un carré ?

Non.

Qu'est ce qu'un carré : - " Ça a 4 côtés pareils". C'est la définition la plus complète..

J'ai situé : aucune notion d'angle.

Je vais repartir sur les traçages de lignes, de segments, d'angles.

Nous découperons des surfaces, nous les classerons, nous apprendrons à les définir. Ces traçages se feront sur des feuilles quadrillées dont l'angle droit ne pose pas de problème. Sur des feuilles blanches non quadrillées, le carré va poser problème et nous aborderons les perpendiculaires et l'utilisation de l'équerre. De nombreuses séances sont consacrées à tracer des carrés de côté donné, à les découper, à les déplacer dans l'espace. A définir complètement cette figure.

Nous fabriquons en activités plastiques un jeu à base de carrés et de 3 couleurs.

Nous tracerons et nous découperons un carré de 30 cm représentant une dalle de la classe.

Que peut on poser comme question à partir de cette dalle ?

On peut compter combien il y en a en tout ?

On se lève. Un élève dit : "Je compte comme ça. De 1 en 1. C'est pas commode ; Y a trop de tables "

Un autre dit : "Je compte dans ce sens". Il exécute. Y en a 25, bon 25, là 25 encore 25.

Un autre dit : " Moi, je compte dans ce sens 24". Mais a remarqué que pour faire ce calcul, il a rampé sous les tables alors que des espaces libres lui auraient permis de poursuivre sans ramper.

Chacun prend une feuille et commence à compter

♦ soit $25 + 25 + 25 + 25 \dots$

♦ soit $24 + 24 + 24 + 24 \dots$

J'ai demandé que l'on ne compte pas de 1 en 1 parce que nous le ferons plus tard.

- "Est ce que vous allez trouver le même résultat en comptant de deux façons différentes ?"

Plusieurs élèves répondent que non et maintiennent cette position malgré les cris des autres camarades.

Cette conservation de la quantité fait défaut chez certains élèves et l'eau transvidée dans plusieurs récipients confirmera cette méconnaissance.

Les calculs se poursuivent. Il y en a qui ont posé les multiplications 24×25 et 25×24 et qui les ont effectués. le résultat est écrit au tableau : 600.

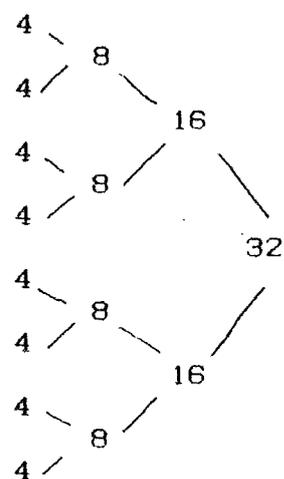
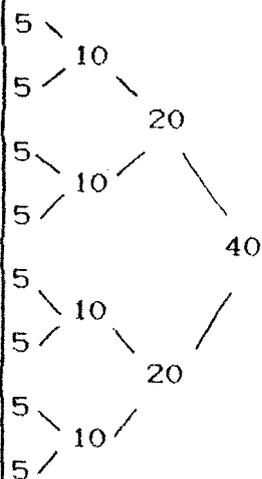
Ce n'est pas la peine de chercher puisqu'on sait le résultat. Nous allons vérifier que toutes les méthodes donnent le même résultat. Mais ces grandes additions embarrassent.

Je vérifie. nous comptons de 5 en 5. Nous écrivons 5-10-15.. jusqu'à 600.

(Je rappelle que ce travail s'est fait sur plusieurs séances).

Nous comptons de 4 en 4 mais, en fait, les élèves comptent de 1 en 1 pour ajouter 4. Je leur fais apprendre de mémoire jusqu'à 40.

Je leur donne des méthodes pour les grandes additions :



Je m'aperçois que certains ne savent pas que $16 + 16 = 32$, etc ..

Que de travail, que de travail à l'horizon !!

Avec de l'aide pour certains, nous arrivons au calcul final. c'est bien 600 et certains restent surpris de ces résultats identiques.

Sur une feuille quadrillée (carreaux de 5 mm), nous traçons un rectangle de 25 x 24 carreaux. C'est la classe.

Avec des crayons de bois très finement taillés, nous comptons ces dalles de 1 en 1 (3 chiffres dans un carreau de 5mm, on y arrive !).

Pour éviter les erreurs sur plusieurs lignes, j'ai demandé avant chaque séance (ce calcul a été mené avec d'autres travaux) d'inscrire le nombre du bout de la ligne au tableau :

25 50 75 100
125 150 175 200

Tous les élèves savaient compter de 25 en 25 à la fin de ce travail.

Un élève a compté de 24 en 24. Elle devait faire l'addition avant d'aborder une nouvelle colonne.

Pendant ce travail qui avait un point de départ collectif, j'ai beaucoup perçu les difficultés et fait faire des exercices individuels de numération :

Exemple :

9---->10
109---->?
209---->?
309---->?
etc

29---->30
129---->?
229---->?
429---->?
etc

99---->100
199---->?
299---->?
399---->?
etc

Un seul élève avait des difficultés pour les nombres après 60. Il avait été repéré au cours du travail sur les communes. Pour celui-ci, nous avons repris des cubes et des bûchettes pour la compréhension de l'écriture des nombres jusqu'à 100.

Un élève avait décidé de compter à rebours de 600 à 1 mais cette méthode s'étant révélée trop difficile, il a repris à l'endroit.

Peu à peu, ce quadrillage s'achève pour tous.

La feuille reste en attente comme il peut arriver pour d'autres travaux et est reprise à un moment où l'élève a terminé le travail du jour.

Ces carrelages ont été mesurés.

Ce sont des carrés de 30 cm de côté. Nous en dessinons un avec l'équerre. Nous le découpons.

Les élèves veulent en mesurer le périmètre. Pourquoi pas ? C'est l'occasion de vérifier que $30 + 30 + 30 + 30$ ou 4×30 donnent le même résultat.

Ce sens de la multiplication est loin d'être évident pour les élèves d'où la difficulté d'apprendre les tables. Lorsque cette notion est bien intégrée, apprendre les tables devient plus simple car l'enfant a des références.

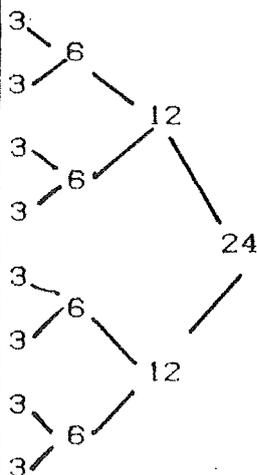
ex : $25 + 25 + 25 + 25$ 510 15 20

Les tableaux constitués de ces longues additions mémorisent les résultats, font intervenir les doubles 8 16 32 . la pratique de l'addition même quand la multiplication peut intervenir est intéressante car elle permet un travail permanent sur les nombres et donne de multiples résultats.

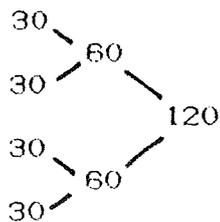
ex : combien mesurent 25 carreaux bout à bout ?

$$30 + 30 + 30 + 30 + 30$$

On aura à compter de 3 en 3 jusqu'à 75 ou à établir un tableau



ou encore



Ces tableaux seront soumis à la classe.

Nous pourrions voir que deux carreaux mesurent 60 cm, que 4 carreaux mesurent 120 cm, etc..

La multiplication est rapide mais ne donne qu'un résultat. Les tâtonnements que permettent ces calculs sont des bases pour des techniques plus sophistiquées et la multiplication en est une.

La longueur et la largeur de la classe ont été trouvées mais en cm mais 3 élèves ont su dire ces dimensions en m.

Projets futurs encore dans ce domaine.

NOS MENSURATIONS TAILLES

Nous nous sommes mesurés.

Nous avons exprimé ces mesures de trois façons.

Je mesure 1 m et 42 cm ou 1,42 m ou 142 cm.

Nous avons comparé notre taille à celle d'un camarade.

Nous nous sommes comparés à plusieurs camarades.

Je suis plus grand que x mais plus petit que y et z.

Je suis plus grand que x et que z.

Nous avons établi un tableau du plus petit au plus grand de la classe.

Nous avons travaillé sur la transformation d'une dimension donnée.

ex : 1 m et 32 cm = 132 cm

ou 148 cm = 1 m et 48 cm ou 1,48 m.

- Et dans la classe, nous avons aussi travaillé avec des catalogues, des bons de commandes, des chèques. Il a fallu réutiliser l'alphabet pour l'index.

Il a fallu apprendre les chiffres en lettres, se souvenir de son adresse.

- Nous avons pesé des objets de moins de 1 kg avec cette nouvelle confrontation du sens de chaque chiffre dans un nombre.

- Nous avons pesé des liquides avec l'obligation d'utiliser la soustraction pour enlever le poids du récipient. Il a fallu lors réapprendre la soustraction avec le sens du complément.

- Nous avons travaillé avec nos dates de naissance et perçu une notion mathématique : une différence ne change pas quand on ajoute aux deux termes d'une soustraction un même nombre. Que de calculs à partir de cette notion !

Ces situations vécues, concrètes, proches de nos préoccupations peuvent déboucher sur des concepts très élaborés mathématiquement.

LIBRE PIPI

Patrick ROBO
Bruno SCHILLIGER
Didier MUJICA

Il y a déjà quelques temps de cela, Jean Le Gal lançait sur Acti (service télématique) une question au sujet des déplacements dans la classe et entre autres, des déplacements des enfants aux toilettes pendant le temps de classe. Ces échanges par Minitel ont continué pour certains d'entre nous (Patrick, Bruno et Didier) par courrier... Pourquoi ne pas les continuer ??

Le point de départ de nos échanges fut cette page Minitel envoyée par Bruno :

" Dans ma classe, on peut aller aux toilettes mais on doit payer deux écus (monnaie intérieure) si cela se passe durant des moments collectifs car cela gêne la classe. Le paiement des deux écus correspond à la réparation d'un préjudice causé à la classe."

REPONSE DE PATRICK

Je voudrais faire quelques remarques sous forme de questions à ce sujet :

- a) Est ce vraiment la classe qui est gênée ou le maître ?
- b) Le préjudice est-il causé à la classe ou au maître ?
- c) Le préjudice, s'il est fondé, a-t-il toujours la même valeur (suivant l'activité, le moment dans l'activité) ?
- d) Est-ce qu'un adulte qui va aux toilettes durant son travail doit reverser à son employeur deux francs pour le préjudice causé ?
- e) Ce système-là prend-il en compte l'état physiologique et psychologique du gamin qui a "envie" ou "besoin" d'aller aux toilettes (ou de se dégourdir les jambes) ?
- f) Le gamin qui n'a pas de monnaie intérieure a-t-il la possibilité de faire un emprunt pour satisfaire son besoin physiologique ?

Pour terminer, je dirai que ce système me rappelle étrangement mon temps au C.P où je devais rendre un bon-point à la maîtresse chaque fois que j'avais besoin d'aller aux toilettes. Peux tu m'expliquer où est la différence ?

QUELQUES PRECISIONS DE BRUNO

Comment se gèrent les déplacements aux toilettes dans ma classe?

PRINCIPE : ON PEUT ALLER AUX TOILETTES

C'est assez simple et souple :

LIMITES et LOIS

- ♦ on n'y va qu'un par un (objectif : éviter le chahut ou jeu dans les toilettes)
- ♦ on paye deux écus au chef d'équipe
- ♦ si on est malade, on prévient son chef d'équipe
- ♦ le responsable de l'heure annonce cinq minutes avant la rentrée de récré : "On a cinq minutes pour aller aux toilettes".

Pourquoi faire payer deux écus ?

D'abord cette somme est purement symbolique car, au regard des paiements du travail dans la classe, elle est minime (ex : 1 compositeur décomposé est payé cette somme). Ensuite, le paiement est surtout destiné à limiter, à faire réfléchir le gamin sur l'urgence d'aller aux toilettes (ex : à 10 mn de la récré, on peut peut-être attendre...)

Pourquoi ces limites ?

♦ éviter des jeux pouvant entraîner des accidents (ex : dans le cas où on peut aller à 2 aux toilettes). Je suis responsable de la sécurité dans la classe.

♦ droit de l'enseignant à ne pas être "emmerdé" par des allées et venues incessantes aux toilettes. La merde ou le pipi n'est pas un cadeau à m'être destiné. La monnaie permet de resituer tout cela sur le plan symbolique.

REPONSE DE DIDIER

Les écrits de Bruno ne m'ont pas du tout choqués puisqu'au moment où je les ai lus, il se passait exactement la même chose dans ma classe.

Historique :

Dans ma classe, les déplacements aux toilettes me gênaient essentiellement durant les moments de travail collectif. Et j'affirme qu'ils ne gênent absolument pas les enfants !!

Le problème a donc été posé par moi même à un Conseil et il a été décidé de :

- ♦ le maître est chargé de rappeler d'aller aux toilettes au moment de la montée en classe et de la récréation.
- ♦ On paie deux francs en monnaie intérieure pour pouvoir y aller "librement" pendant la classe.

Cet état de fait est-il gênant ? Cela ressemble au système des bons points décrit par Patrick ? Oui, avec toutefois une différence : la décision a été prise par et avec les enfants suite à un problème posé par le maître.

Mais cette situation ne me gêne absolument pas dans le sens où pour moi, elle est évolutive.

Et c'est encore moi qui ai reposé le problème à un des derniers Conseils : j'ai fait remarqué aux enfants que notre système fonctionnait bien mais qu'il me semblait "dur" de donner deux francs pour aller aux toilettes alors que peut être on était malade....

Il a alors été décidé :

- ♦ le maître est chargé de rappeler d'aller aux toilettes au moment de la montée en classe et de la récréation.
- ♦ on peut aller aux toilettes quand on en a envie
- ♦ on essaie de ne pas y aller quand on travaille avec le maître.

Autrement dit, nos premières règles (très strictes et presque en contradiction avec les Droits des Enfants) nous ont permis de voir que nous pouvions fonctionner en éliminant cette gêne occasionnelle des déplacements (gêne pour le maître, gêne donc pour un des individus du groupe..).

En guise de conclusion :

Pour moi, une loi ou une décision est et doit être une étape vers une autonomie plus grande de l'individu et du groupe et jamais un acquis définitif au bon vouloir de l'un ou partie du groupe.

Je n'aurais donc qu'une question à poser à Bruno : qu'en est il aujourd'hui dans ta classe ?

Et toi, Patrick, comment cela se passe-t-il ?

REPOSE DE PATRICK

Avant de décrire la pratique de ma classe sur cette question, je réagis à ce qu'a écrit Didier.

1... "Aller aux toilettes pendant les activités collectives ne gêne pas les enfants" mais Didier. Il serait intéressant de présenter les RAISONS de la gêne du maître .

2... La différence avec les bons-points est que "la décision a été prise par et avec les enfants". Est ce une raison valable ? Où est la part du maître ? Chez moi, si les gamins avaient proposé cette règle, je serais intervenu pour essayer d'en faire trouver une plus EDUCATIVE car cela relève aussi de ma responsabilité. Est ce que parce que les enfants ont été conditionnés dans les classes précédentes à certains systèmes qu'ils faut forcément les reconduire dans notre pratique ? Pour moi, la réponse est NON, dès que ces systèmes sont contraires à ma philosophie de l'Éducation, à celle de la P.F.

3.. Didier parle de premières règles "presque en contradiction avec les droits des enfants". Ici, il est question de DÉMARCHE :

- ♦ ou Utiliser des règles en contradiction pour amener "naturellement" le groupe à découvrir les vrais Droits des Enfants (mais en a-t-on le droit ?)

- ♦ ou Mettre immédiatement nos pratiques en accord avec les Droits des Enfants et faire évoluer les enfants dans ce cadre là. C'est une question de choix tout comme pour la classe coopérative que l'on cherche à faire découvrir ou que l'on utilise d'entrée pour faire évoluer.

Personnellement, je suis pour la deuxième solution.

4. Dans sa conclusion, il me semble que Didier fait un amalgame entre le PRINCIPE de la règle et son CONTENU. Face aux pratiques de Bruno, je ne réagissais pas contre le principe, mais contre le CONTENU. Je partage donc ce que dit Didier : "Une loi ou une décision est et doit être une ETAPE vers une autonomie plus grande de l'individu et du groupe et jamais un acquis définitif au bon vouloir de l'un ou partie du groupe". Mais je suis en désaccord avec le contenu qui consiste à faire payer pour aller aux toilettes.

Et dans ma classe; qu'en est-il ?

♦ Au début de ma carrière, j'exigeais que les enfants me demandent l'autorisation d'aller aux toilettes. Autorisation que j'accordais presque toujours sauf .. quand cela ME dérangeait. (En fait, l'autorisation dépendait de mon humeur et était arbitraire).

♦ Puis jusqu'à cette année, j'exigeais des enfants qu'ils viennent me dire qu'ils allaient aux toilettes : l'autorisation étant acquise dès le début de l'année et une fois pour toutes. Donc chacun y allait quand il le voulait, suffisait que je le sache.

♦ Mais cette année, au Conseil, le problème du Pipi a été posé par un gamin : "Quand on est avec vous, on, peut aller aux toilettes quand on veut et quand c'est un autre maître des fois, il veut pas qu'on y aille pendant la classe et pourtant lui il y va quand il en a envie."
Délicat !

J'ai alors posé deux questions :

- "A-t-on le droit d'interdire à quelqu'un d'aller aux toilettes quand il en a besoin ?"

---> La réponse : NON. (c'est un droit)

- "Comment pourrait-on faire pour qu'il n'y ait aucun problème ?"

La discussion a évoqué le problème de la prévention des accidents, des abus, de la fonctionnalité du système à trouver...

---> La réponse : chacun a un carton avec son nom. Quand il veut aller aux toilettes, il accroche son carton à un clou près de la porte et il va aux toilettes. S'il y a déjà un carton accroché, il attend que l'enfant qui est aux toilettes revienne.

Bilan de l'opération :

♦ le système marche depuis deux mois. Aucun abus des gamins (qui pourraient en profiter pour aller "prendre l'air").

♦ aucun problème n'a été signalé ni par les enfants ni par moi

♦ les enfants sont satisfaits de ce système

♦ je suis satisfait du système qui me dérange encore moins que le précédent qui régissait le Libre-pipi dans ma classe.

♦ Donc, système positif ... pour le moment.

QUESTIONS : Dans vos classes, avez vous des Droits qui se monnaient ?

Droits des enfants

UN DOSSIER POUR LES EDUCATEURS

Les droits des enfants du monde : un dossier d'Education au développement. - GENEVE : UNICEF, 1989. - 134p. : ill. (diffusé gratuitement).

Les huit chapitres reprennent les grands thèmes de la Convention des droits de l'enfant. On y trouve des informations, des conseils pédagogiques, des textes destinés aux élèves et des pistes de travail.

Un document à se procurer en premier lieu :
UNICEF - Palais des Nations - CH - 1211 GENEVE

A propos de la Convention européenne des droits de l'enfant :

. BOUCAUD (Pascale). - Le Conseil de l'Europe et la protection de l'enfant : l'opportunité d'une convention européenne des droits de l'enfant. - Strasbourg : Conseil de l'Europe, 1989. - 70p. - (Dossier sur les droits de l'homme : 10) (prix: 27F)

En vente par correspondance :
Conseil de l'Europe - section des publications -
B.P. 431 R6
F 67006 STRASBOURG CEDEX

Un numéro spécial "Droits de l'enfant" :

L'Association LECTURE JEUNESSE consacre le numéro d'avril 1990 aux droits des jeunes.

. Au sommaire : des articles sur la presse scolaire, l'accueil des jeunes sourds en bibliothèque, les adolescents du Quart Monde et la lecture ; présentation de la collection "Les enfants du monde" (Fayard), une sélection de livres pour les vacances, des analyses...

. Un supplément diffusé hors abonnement : la liberté d'expression chez les jeunes: de la Convention des droits de l'enfant à la première Convention de la presse jeune / M.N. Froidure (10F pour frais d'envoi).

LECTURE JEUNESSE
36, rue Emeriau
75015 PARIS

tél: 45 78 13 89

Bibliographie

PUBLICATIONS DE L'I.D.E.F

. La Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant du 20 novembre 1989 en 89 questions / sous la direction de Jean Pierre ROSENCZVEIG .- PARIS : IDEF, 1990. (20 F)

Indispensable pour tous ceux qui veulent sensibiliser les collègues, les parents, les jeunes...

Et pour ceux qui veulent en savoir plus (question 90 à ...), il suffit de taper 36 15 SIR puis IDEF.

. Signalons également :

- Le numéro spécial Convention internationale des droits de l'enfant (n°39, novembre 1989)

44 pages de réactions générales sur la Convention (politiciens, responsables d'associations, organisations non gouvernementales, juristes, ...)

- Droits de l'enfant : bibliographie / Phuong N'GUYEN .- PARIS : IDEF, 1989.-11 p

- Un jeu collectif de sensibilisation aux droits de l'enfant
Messagers pour les droits de l'enfant, jeu conçu par Olivier KATIAN avec des illustrations originales de Michelle DAUFRESNE (cf lettre IDEF septembre 1989). Renseignements complémentaires :

Olivier KATIAN

24 rue G. LAPOSTAL

92150 SURESNES Tel : (1) 45 06 12 08

Ecrire à IDEF, Institut de l'Enfance et de la Famille
3 rue du Coq Héron 75001 PARIS Tel (1) 40 39 90 03.

Vient de paraître

Ouvrages scientifiques pour les jeunes : que choisir ?

"Rayon vert : publication de l'Observatoire du livre et de la presse scientifiques techniques et industriels de langue française pour les jeunes" vient de sortir son cinquième numéro (GRATUIT), avec au sommaire :

- Editorial "Et si on croyait à "l'égalité" ?" d'Albert JACQUARD, président du Rayon Vert

- Recueil de fiches signalétiques et critiques (avis des scientifiques et des médiateurs).

Ecrire à : Rayon Vert

Institut national de la jeunesse "Val Flory"

78160 MARLY LE ROI

Tél: 39 58 49 11

Communiqué par Marie-Noëlle Froidure.

LA CLASSE DE PERFT.... CA ME PESE...!

Notre camarade François VETTER dans une longue lettre nous communique les raisons de son désengagement dans son travail autour de Chantiers.

Nous avons tenu à publier des extraits de cette lettre car François pose une série de questions bien intéressantes aussi bien au sujet du militantisme que sur l'enseignement spécialisé. Et puis désengagement au sens où il l'entend, c'est aussi une vision optimiste et dynamique. A vous de réagir .
Michel FEVRE.

LETTRE de FRANCOIS VETTER (Extraits Mars 1990).

C'est vrai, je ne donne presque plus signe de vie; je ne lis plus régulièrement Chantiers, que j'apprécie pourtant dans sa nouvelle formule. Ceci me questionne : Comment se fait il que moi, qui ai démarré sur les chapeaux de roues dans les années 70 en Pédagogie Freinet, je me retrouve presque en dehors du mouvement?

J'y vois plusieurs raisons:

Des raisons matérielles, certes, suite au déménagement en Haute Saone, avec des tâches matérielles (ferme et travaux de la vie rurale...).

Mais aussi des CENTRES d'INTERETS très forts:

J'ai beaucoup donné pour G'SUNDHEIT CVL, association assurant annuellement un centre de vacances écolo-coopératif, que ma femme et moi tenons à bout de bras depuis 81 et que nous allons sans doute dissoudre, faute de relève.

Je suis reparti dans une autre association de Protection de la Nature couvrant le secteur des Vosges Saônoises (3 cantons) dont le besoin se faisait sentir et qu'il a fallu créer et maintenant coordonner.

Et je me sens des ailes pour l'écolo-politique et je suis au bureau départemental des Verts.

La nature ça me branche... comme dirait mon copain l'arbre.

J'ai aussi accepté de prendre la relève du président d'une Association les Amis de l'Ecole (qui fait office de Coopérative d'Ecole).

J'ai réussi à créer au sein de cette association un Conseil des Enfants. Pour l'instant la mayonnaise a du mal à prendre : les enfants ne réalisent pas bien leur rôle de délégué.

Une autre raison: La classe de Perft , ça me pèse...

Et un peu plus d'année en années. Et c'est sans doute la raison majeure qui fait que je sens bien que la réflexion autour de la classe n'arrive plus à capter mes énergies comme par le passé. L'an passé j'avais l'impression d'être le dompteur de fauves ... J'en avais marre au point d'envisager de rendre mon tablier.

Je ne l'ai pas fait, car cette année une expérience allait être tentée.

Depuis la rentrée, les gamins ne viennent plus dans ma classe que le matin, et s'en retourne à midi dans leur commune d'origine pour retrouver leur école de village l'après-midi. INTEGRATION A MI TEMPS..., avec l'aspect positif pour eux de retrouver l'ambiance d'une classe "normale", mais aussi les problèmes que peuvent poser l'intégration.

Moi, pendant ce temps je papillonne de classe d'accueil en classe d'accueil et je libère le collègue selon ses désirs (EPS, Informatique, Arts Plastiques...) pendant que celui ci fait du soutien avec des élèves de sa classe. Dans l'ensemble, l'expérience est vécue positivement et personnellement je trouve la formule intéressante pour les gamins de ma classe.

Un enseignement spécialisé le matin pour le français calcul et l'intégration pour le tiers temps l'après midi. De plus le soutien permet un contact privilégié entre le maître et ses élèves en difficultés et devrait permettre d'éviter des échecs ultérieurs.

Alors parfait?

Pas vraiment : je reste sur ma faim (ou fin ?).

J'ai dit plus haut "enseignement spécialisé ...français calcul ". C'est le contrat passé avec le GAPP , l'IDEN, les autres collègues, les familles... Mais ça limite drôlement le champ d'investigation pédagogique: lecture-orthographe-raisonnement-numération-opérations- ... Reste bien l'expression. Mais là l'effet pervers du système joue à plein. L'expression (orale, écrite, autre,...) n'a (presque) jamais cours dans les classes d'accueil. Du coup ça ne compte pas pour les gamins. Et ça devient l'occasion de faire la foire. Du coup l'instituteur que je suis qui se doit d'être efficient ne peut résister à la tentation de dire : "Bon puisque c'est ainsi,... " et d'encadrer toujours plus jusqu'à revenir à de manuels et des leçons traditionnelles.

Bon je suis mal dans mes souliers. Mes orteils en éventails feuilleteraient bien Freinet Oury et compagnie, mais mes souliers battent la mesure:

- Lecture page 30 Maths page 35 etc...

Et l'oiseau lyre ? Pas vu, perdu...

Je me rappelle de mon mémoire de stage CAPEI intitulé " UN LIEU POUR SE RE-CONSTRUIRE" en taçant les grandes lignes de ma future classe. 9 ans après, j'ai l'impression de m'être perdu en route.

En fait, j'ai comme une boussole folle devant moi:

- Le Perft pur, c'est plus viable en raison du climat trop négatif qui règne.

- Le compromis adopté est plutôt intéressant; mais en même temps, il me fait pencher du côté d'une pédagogie dont je pense qu'elle ne permet pas aux gamins de remettre de l'ordre dans le fatras de souffrances familiales et individuelles qui les ont conduit à leur échec, leurs révoltes...

Je sais où je devrais agir: sur le plan de l'expression cathartique, du droit à la différence... mais vu l'agressivité et les charges "négatives" qui habitent les gamins, je n'arrive pas à gérer ça dans une perspective de priorités aux progrès scolaires

Et si je néglige trop les apprentissages instrumentaux... ON VA ME TOMBER dessus " Vous ne remplissez pas votre contrat ".

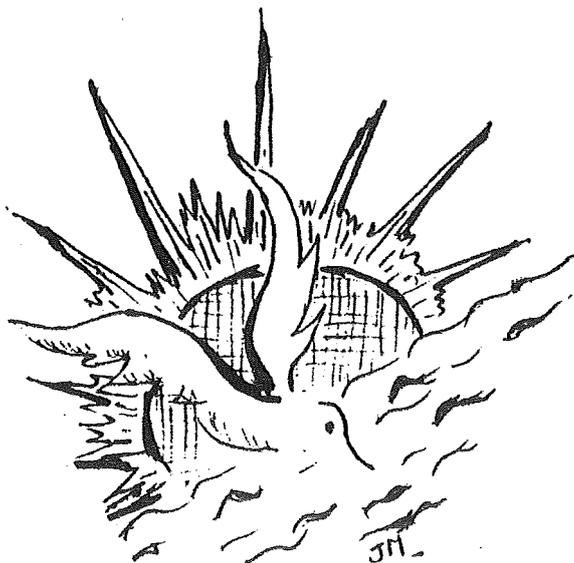
C'est quoi le mieux ? Le juste compromis ?

Pas facile .

Je tenais à vous faire savoir que même si je ne me manifeste que rarement, je suis toujours en vie, je m'interroge beaucoup (trop?), je pense à vous..

Faites ce que bon vous semble de ceci, faire circuler, publier dans Chantiers.

François VETTER.



PAPA, MAMAN, ECOUTEZ MOI VRAIMENT -

Pour comprendre les différents langages de l'enfant.

De Jacques SALOME . chez Albin MICHEL . Octobre 1989.

L'auteur est diplômé en psychiatrie sociale et formateur en communication. Déjà connu pour " Parle moi, j'ai des choses à te dire " Ed. de l'homme 1982. Les illustrations de ce livre sont de Françoise Malnuit.

- La première partie du livre traite des langages non verbaux chez l'enfant.

- La gestuelle.
- Les passages à l'acte.
- Les rituels.
- Les somatisations.
- Les symbolisations.

- La deuxième partie est faite de partages et commentaires, débat faisant suite à une conférence sur le thème de la communication non verbale avec les enfants.

Des personnes apportant leur témoignage, l'auteur leur donnant son avis. Parler de la vie, de la mort, de la maladie, de l'agressivité, des différences, des croyances religieuses n'est pas toujours facile avec les enfants, si on n'y a pas réfléchi avant.

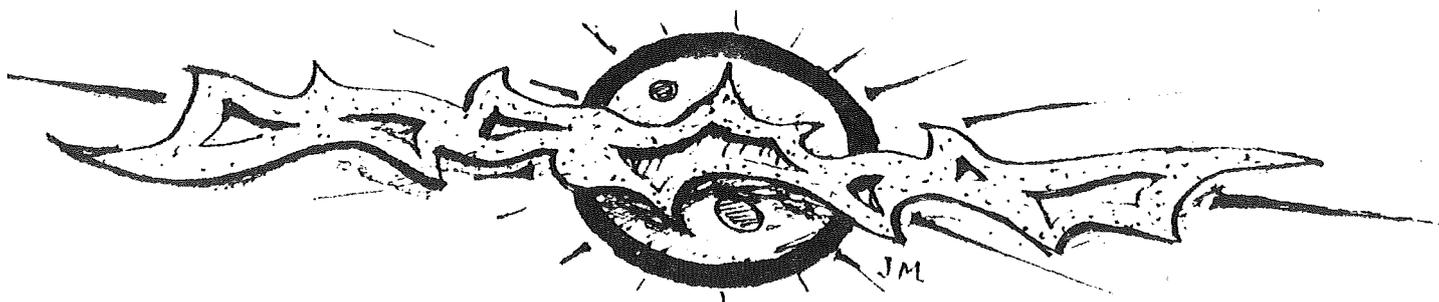
La troisième partie est faite de contes à guérir .

Par exemple:

- Le conte de la petite fille kangourou qui avait un très grand chagrin secret.
- Le conte du petit garçon qui voulait devenir grand et garder quand même doudou.

J'ai aimé ce livre que j'ai lu parce que ma fille aînée l'a emprunté à la bibliothèque. Il a été pour nous l'occasion de COMMUNIQUER et de nous LIRE DES CONTES...

Anne-Marie DJEGIMOUN.



Pour en finir avec 1989 et ses anniversaires, je voudrais saluer quelqu'un dont on a fêté (?) le Cinquantième de la mort au milieu des festivités du Bicentenaire de la Révolution.

Je veux parler de Sigmund FREUD, fils de Jacob, mort le 23 Septembre 1939.

Que d'encre a coulé et coule encore à cause de tes découvertes.

LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE trois mots qui ont pris du plomb dans l'idéal avec toi.

A FREUD

Tu as noté que l'humanité a subi trois blessures narcissiques:

- La première due à Copernic, obligeant l'homme à admettre qu'il n'est pas le centre du monde.

- La deuxième due à Darwin quand il enseignait que nous n'étions pas créés à l'image divine, mais procédions d'une lente évolution.

- La troisième, due à TOI même, Freud, portant un coup à notre orgueil, nous démontrant qu'en dépit de notre sentiment d'être libre, nous sommes dominés par quelque chose qui outrepassa notre conscience. Ce quelque chose que tu nommas l'INCONSCIENT et où s'agitent nos fantômes et démons.

Héritiers en droit de 1789, il faut aussi compter avec le désir particulier de chacun d'entre nous. La psychanalyse n'est pas révolutionnaire, elle est subversive. Qui sommes nous, instituteurs de 1989 ? A quel savoir intéressons nous les enfants ? Vers quelles sublimations les entraînons-nous ?

Freud, tu as " tatonné expérimentalement " mais pourquoi as tu renoncé à ta théorie de la séduction sur les enfants ?

On n'en finit donc jamais avec le Complexe d'Oedipe ?

Est-ce cette incapacité à accuser ton propre père qui s'est cristallisée en travers de ta gorge ?

Tu n'es pas mort guillotiné: tu t'es guillotiné, d'opérations en opérations pour ce cancer qui te rongeaient.

Aurais-tu réussi là ta démonstration que l'Inconscient est toujours plus fort que le conscient ?

Anne Marie DJEGIMOU.

BIBLIOGRAPHIE :

* SIGMUND FILS DE JACOB

Marianne KRULL Gallimard 1983

* LE REEL ESCAMOTE

LE RENONCEMENT DE FREUD A LA THEORIE DE LA SEDUCTION

Jeffrey Moussaieff MASSON AUBIER 1984

* L'HOMME AUX STATUES

Mary BALMARY

* LA VIE ET L'OEUVRE DE FREUD

Biographie d'Ernest JONES PUF 1958 - 1969.

Des nouvelles de la Commission.....

FINANCES

Aux dernières nouvelles, nous en sommes à 206 abonnés.

Notre campagne de réabonnement reprend (cf feuille dans ce même numéro). Pensons à nous réabonner le plus rapidement possible pour faciliter le travail du trésorier.

Si vous ne savez plus quand votre abonnement se termine, abonnez vous de suite: le trésorier prolongera votre abonnement de 10 numéros et économisera un timbre pour vous relancer. Merci pour lui.

La vente de dossiers au cours des Journées d'Etudes nous a rapporté 4000F. Bravo nous !

PSY COOP

Le circuit Psy Coop (Pédagogie Freinet et Psychanalyse) continue..

Les échanges tournent actuellement autour du "corps et de la construction de la pensée".

Pour plus de renseignements :

Ann'Marie DJEGHMOUM
34, rue Anatole France
69800 ST PRIEST

LU AU B.O

Au bulletin officiel n° 16 du 19 avril 1990 :

♦ Mission des psychologues scolaires

♦ Mise en place et organisation des réseaux d'aide spécialisées aux élèves en difficulté (voir aussi les diverses réactions parues dans les précédents numéros de Chantiers)

LE DERNIER CHANTIERS

Le Comité de rédaction a été inondé de messages sur le dernier numéro de Chantiers :

Patrick CHRETIEN (27/04/90) : Je trouve ce numéro très bien pour le contenu. La preuve : mes collègues s'arrêtaient de paginer pour lire les articles !

Claude CROZET (10/05/90) : Reçu Chantiers lundi et dévoré sur place le soir même : excellent numéro à mon avis... comme on....

Serge JAQUET (10/05/90) : Bien reçu Chantiers et bien aimé l'humour de Luis. Ai reçu une carte de lui avec des remerciements pour tous.

Bien aimé le premier article d'un certain Serjaqué. Et retrouvé avec plaisir la réflexion de Monique présentée aux J.E.

Sophie KUEHM (11/05/90) : Moi aussi, j'ai tout lu d'une traite... il me semble dommage que tout le boulot sur les ceintures ne soit pas plus communiquéun autre dossier?

Elisabeth CALMELS (14/05/90) : Je trouve le dernier Chantiers super !

Bruno SCHILLIGER (14/05/90) : Ben, moi aussi j'ai bien aimé le dernier numéro de Chantiers, riche..vivant, intéressant...

Michel FEVRE (14/05/90) : Ben moi, je n'ai pas reçu le dernier Chantiers dont tout le monde parle. Si je ne l'ai pas après demain, je résilie mon abonnement et m'abonne à une autre revue : Pif le chien par exemple. Je n'ai pas reçu non plus vos infos, réactions aux articles, vos notes de lecture, vos....

Si je ne les ai pas reçues après demain, je vais changer de comité de Rédaction. Par exemple, j'irai au Comité de Rédaction de Pif le chien.

Arrêtez !! n'en jetez plus ... Quoique cela fait bien plaisir... et cela nous permet de remercier ceux qui envoient des textes pour Chantiers ..

EVALUATION

URGENT : Michel cherche des outils divers utilisés pour évaluer une correspondance : évaluer avec les enfants et les parents. Des questionnaires, des grilles d'analyse..

Envoyez vos documents à :

Michel ALBERT

Massais

79150 ARGENTON CHATEAU

ICEM stages

Nous avons décidé au cours des Journées d'Etudes de ne pas organiser de stage Commission AIS mais d'aller "investir" les stages organisés par d'autres.

En voici une première liste :

TECHNIQUES FREINET ET PEDAGOGIE INSTITUTIONNELLE

ORGANISE PAR : ♦ Module Genèse de la Coopérative
 DATES : ♦ du 4 au 11 juillet 90
 LIEU : ♦ AIX EN PROVENCE (13)
 NIVEAU DU STAGE : ♦ tous niveaux
 CONTENU DU STAGE :
 ♦ A1 : ♦ techniques Freinet
 ♦ A2 : ♦ Perfectionnement et pédagogie coopérative
 ♦ A3 : ♦ Voir plus clair

RENSEIGNEMENTS : ♦ Jean Claude COLSON
 - 20, chemin de St Donat - 13100 AIX EN PROVENCE

TECHNIQUES FREINET ET PEDAGOGIE INSTITUTIONNELLE

ORGANISE PAR : ♦ Module Genèse de la Coopérative
 DATES : ♦ du 4 au 11 juillet 90
 LIEU : ♦ CASSON (44)
 NIVEAU DU STAGE : ♦ tous niveaux
 CONTENU DU STAGE : ♦
 ♦ A1 : ♦ techniques Freinet
 ♦ A2 : ♦ Perfectionnement et pédagogie coopérative
 ♦ A3 : ♦ Voir plus clair

RENSEIGNEMENTS : ♦ Jean Claude COLSON
 - 20, chemin de St Donat - 13100 AIX EN PROVENCE

MATHEMATIQUES : situations de proportionnalité de la maternelle au CM2.

ORGANISE PAR : ♦ Groupe Départemental 62
 DATES : ♦ 2,3,4 Juillet 90
 LIEU : ♦ non encore déterminé
 NIVEAU DU STAGE : ♦ tous niveaux
 CONTENU DU STAGE : ♦ Construction de livrets programmés sur la proportionnalité

RENSEIGNEMENTS : ♦ M PIERRON
 14, Grande Rue - 62129 HERBELLES

RENCONTRE INTERNATIONALE ICEM-ESPERANTO

ORGANISE PAR : ♦ Secteur ICEM-ESPERANTO
 DATES : ♦ 01 au 11 Août 90
 LIEU : ♦ SUEDE
 NIVEAU DU STAGE : ♦ Initiation, perfectionnement, approfondissement
 CONTENU DU STAGE : ♦ matin : initiation et perfectionnement de la langue
 ♦ après-midi découverte du milieu

RENSEIGNEMENTS : ♦ Paul POISSON
 239, rue V Hugo - 37540 ST CYR SUR LOIRE

INITIATION ET APPROFONDISSEMENT EN PEDAGOGIE FREINET

ORGANISE PAR : ♦ Groupe Départemental 38
 DATES : ♦ du 27 au 30 Août 90
 LIEU : ♦ MORESTEL (38)
 NIVEAU DU STAGE : ♦ Initiation et approfondissement
 CONTENU DU STAGE :

RENSEIGNEMENTS : ♦ DENISE ROUX
 Lot des 4 seigneurs - 38320 HERBEYS

La Pédagogie Freinet au Second Degré

ORGANISE PAR : ♦ Commission 2nd Degré
DATES : ♦ du 27 Août au 01 septembre 90

LIEU : ♦ TARBES (65)

NIVEAU DU STAGE : ♦ Initiation et approfondissement

CONTENU DU STAGE : ♦ Les situations de communications et les apprentissages. Les techniques structurantes. les principes de réalité de la pédagogie Freinet.

RENSEIGNEMENTS : ♦ Françoise SERFASS
Rte de Pomarez - 40380 MONTFORT EN CHALOSSE

LES SITUATIONS DE COMMUNICATION EN PEDAGOGIE FREINET

ORGANISE PAR : ♦ Région Sud Ouest
DATES : ♦ du 27 Août au 1er septembre 90

LIEU : ♦ TARBES (65)

NIVEAU DU STAGE : ♦ Initiation et approfondissement

CONTENU DU STAGE : ♦ Les situations de communications et les apprentissages

RENSEIGNEMENTS : ♦ A-M CAUMONT
65250 LORTET

INITIATION ET APPROFONDISSEMENT EN PEDAGOGIE FREINET

ORGANISE PAR : ♦ Région Centre
DATES : ♦ du 31 Août au 5 septembre 90

LIEU : ♦ SUPER LIORAN (15)

NIVEAU DU STAGE : ♦ Initiation et approfondissement

CONTENU DU STAGE : ♦ Individualisation/ Personnalisation du travail. Apprentissages naturels/expressions, Créativité.

RENSEIGNEMENTS : ♦ M CHAMPAIN
47, r Yves du Manoir - 15000 AURILLAC

DEMARRAGE ET APPROFONDISSEMENT EN PEDAGOGIE FREINET

ORGANISE PAR : ♦ Groupe Départemental 69

DATES : ♦ du 01 au 05 septembre 90

LIEU : Château de Passins (38)

NIVEAU DU STAGE : Enseignants de maternelle, primaire, AIS

CONTENU DU STAGE : ♦ Lectures, Démarrages Vie Coopérative, Théâtre, Informatique, Télématique

RENSEIGNEMENTS : ♦ M SAUTEREAU

1 r Stalingrad - 69120 VAULX EN VELIN

SENSIBILISATION ET FORMATION A LA P FREINET

ORGANISE PAR : ♦ Groupe départemental 44

DATES : ♦ du 01 au 05 septembre 90

LIEU : ♦ PREFAILLES (44)

NIVEAU DU STAGE : ♦ Initiation et formation à la Pédagogie FREINET

CONTENU DU STAGE : ♦ Techniques, débats, ateliers, outils

RENSEIGNEMENTS : ♦ F LEMENAHEZE
44690 MAISON SUR SEVRE

INITIATION ET PERFECTIONNEMENT A LA PEDAGOGIE FREINET

ORGANISE PAR : ♦ Groupe Girondin Ecole Moderne

DATES : ♦ 01 au 04 septembre 90

LIEU : ♦ BIRONDE (33)

NIVEAU DU STAGE : ♦ Initiation et perfectionnement

CONTENU DU STAGE : ♦ stage ouvert aux enseignants des 1er et 2nd degré

RENSEIGNEMENTS : ♦ Jean MERIC
10, rue de LYON - 33700 MERIGNAC

ENSEIGNANTS, EDUCATEURS, FORMATEURS

Aujourd'hui, il est question de :

Projet d'équipe – Projet de formation – Responsabilisation
Autonomie – Evaluation – Remédiation – etc.

Mais :

- Vous vous heurtez au décalage entre le discours pédagogique et votre réalité quotidienne.
- Vous vous heurtez à l'écart entre vos intentions et vos pratiques...
- Au "il faut", vous préférez le "comment je fais" des praticiens...

Alors nous,

Collectif des Equipes de Pédagogie Institutionnelle

organisons un ...

**s t a g e d ' i n i t i a t i o n e t
d ' e n t r a i n e m e n t à l a p é d a g o g i e
i n s t i t u t i o n n e l l e**

du dimanche 26 août au lundi 3 septembre 1990

Ce stage (en internat) est pris en responsabilité par des formateurs et des enseignants (primaire, secondaire, A.I.S.) qui proposent un **temps** et un **lieu** où :

- réaliser un travail coopératif,
- apprendre des techniques qui peuvent changer la pratique professionnelle de chacun,
- échanger des expériences.
- se sensibiliser aux problèmes d'organisation, de relation, de pouvoir dans un groupe de travail.

dossier d'inscription à demander à : Philippe JUBIN
1, rue Civiale 75010 PARIS

Le C.E.P.I. gère l'association (Loi de 1901) : "Maintenant la Pédagogie Institutionnelle" (agrément du 09/10/84 et habilitation du 17/12/84 du Ministère de l'Education Nationale).

SAUVEGARDER L'ÉCOLE FREINET DE VENCE

Il existe des lieux chargés d'histoire, des lieux symboliques dont la disparition porterait atteinte au patrimoine. L'École Freinet est de ceux-là.

En 1934, après que les violences de l'extrême droite l'aient contraint à quitter l'école publique de St Paul de Vence, Célestin Freinet décida de ne pas capituler et, sur la colline du Pioulier à Vence, il entreprit la construction, de ses propres mains, de sa nouvelle école. Dès la rentrée de 1935, aidé d'Elise, sa compagne, il put y accueillir des enfants en danger: jeunes juifs fuyant l'antisémitisme nazi, cas sociaux de la "zone" parisienne, puis petits réfugiés de la guerre d'Espagne. L'école Freinet devint aussi le point de rencontre de tous les compagnons de Freinet, de ceux qui, dans toutes les régions de France et dans de nombreux pays du monde, oeuvraient à la transformation profonde de l'école populaire et de l'éducation.

Actuellement l'école Freinet, acculée à des difficultés financières, est menacée de fermeture et pourrait céder la place à une opération immobilière, banale dans cette région. Certes, des milliers de classes en France et dans le monde entier pratiquent une éducation fonctionnant sur les mêmes principes. Mais une seule école vit dans un site témoignant dans ses moindres parcelles de l'oeuvre et de l'action de Célestin Freinet, qui en a choisi l'emplacement, en a conçu l'architecture, en a animé la construction puis l'a lui-même dirigée.

C'est cet ensemble qui doit être préservé dans sa totalité, y compris les bâtiments les plus anciens, inutilisés depuis la fermeture de l'internat, il y a une vingtaine d'années.

Ce site symbolise l'éducation qui se révèle, chaque jour davantage, celle des sociétés de demain, une éducation mettant en oeuvre l'imagination créatrice, la responsabilité coopérative et l'ouverture sur les réalités extérieures.

Il importe donc de le préserver définitivement dans sa totalité pour que demeure un lieu de mémoire irremplaçable.

Tous ceux qui partagent une vision large du patrimoine, comprenant l'équilibre naturel ainsi que les valeurs fondamentales de l'homme doivent s'unir pour sauvegarder l'un de ses éléments : l'école fondée par Célestin Freinet.

LES AMIS DE FREINET et
Marilou VIALON
401, chemin des Aspras
06140 VENCE

J'Y SUIS, J'Y VOTE

**CAMPAGNE
DROIT
DE
VOTE**



Pour le droit de vote des résidents étrangers aux élections locales

De l'immigré au citoyen

Les étrangers qui vivent aujourd'hui en France ne sont pas des travailleurs de passage. Ils sont établis depuis plus de dix ans, pour 80% d'entre eux ; leurs familles les y ont souvent rejoints, leurs enfants naissent dans ce pays. Comme les autres habitants, ils payent leurs cotisations sociales, leurs impôts, en particulier les impôts locaux. Or, un citoyen, c'est d'abord celui qui vit dans la cité, qui y réside et contribue à ses activités. Pourtant, en 1990, les résidents étrangers n'ont toujours pas droit de cité. Ils restent exclus de toute participation aux choix démocratiques. Le droit de vote reste réservé aux seuls Français.

Une idée qui fait son chemin

Il y a vingt ans, la participation des travailleurs dans l'entreprise était encore considérée comme un droit qu'il était impensable d'accorder aux étrangers. Pourtant, depuis lors, les immigrés sont progressivement devenus électeurs et éligibles dans les mêmes conditions que les Français, qu'il s'agisse de désigner les délégués du personnel ou les membres du comité d'entreprise. Dans d'autres domaines de la vie sociale, le droit de participer aux décisions a été peu à peu reconnu aux étrangers à égalité avec les autres usagers des services publics : caisses de Sécurité sociale, offices publics HLM, universités, lycées, collèges, écoles... Ainsi, ce qui paraissait inconcevable naguère semble aujourd'hui tout naturel. La citoyenneté sociale des étrangers a fait du chemin. Mais elle s'arrête à la porte de la mairie. C'est cette nouvelle étape qui doit être franchie aujourd'hui, celle d'une citoyenneté fondée sur la résidence.

L'ICEM - Pédagogie Freinet est signataire de cet appel et participe donc à la campagne pour le droit de vote des résidents étrangers aux élections locales. On peut se procurer des dépliants et affiches à l'adresse ci dessus ou auprès du Collectif départemental s'il est mis en place.

Un besoin de démocratie

C'est au niveau local, dans la commune ou le département, que se prennent beaucoup de décisions qui concernent la vie quotidienne de la population. Le logement, l'école, les équipements collectifs : autant de problèmes concrets, partagés par tous les habitants, quelle que soit leur nationalité. C'est d'ailleurs autour de ces questions que de nombreuses associations, où se retrouvent Français et étrangers, souvent animés par des jeunes, réinventent quotidiennement la citoyenneté, en agissant au niveau du quartier ou de la ville. De cette communauté d'intérêts entre les résidents découle une exigence démocratique : le droit pour chacun de participer à l'élaboration des décisions qui le concernent. Cela signifie concrètement que soient reconnu aux étrangers, comme aux autres résidents, le droit de vote et l'éligibilité aux élections locales.

Certaines municipalités ont décidé de répondre à ce besoin de démocratie. A Mons-en-Barœul en 1985, à Amiens en 1987, à Cerizay en 1989, les étrangers ont voté pour élire des représentants associés au conseil municipal. Ces initiatives ont montré qu'il était possible de faire progresser la participation des immigrés à la démocratie locale. Mais elles ne porteront leurs fruits que si elles sont rapidement étendues à beaucoup d'autres communes, afin d'accélérer l'obtention du droit de vote des étrangers aux élections locales.

Une question d'actualité

La pression de l'extrême-droite, en France et en Europe, sur le thème de l'immigration, montre l'urgence d'une réponse en termes de citoyenneté, d'une initiative en faveur de l'égalité. En effet, le racisme et la xénophobie tirent beaucoup de leur force de cette infériorité de statut qui maintient les résidents étrangers en marge de la démocratie.

D'ores et déjà, le Parlement européen s'est prononcé pour que ce droit de vote soit reconnu aux étrangers originaires de la CEE. Mais pourquoi réserver ce droit à ces seuls européens ? Rien ne justifie que ce qui sera reconnu aux Portugais ou aux Espagnols soit refusé aux Algériens ou aux Yougoslaves ou aux Suisses.

Le droit de vote des étrangers aux élections locales est déjà reconnu dans six pays européens sans aucune restriction de nationalité : l'Irlande, la Suède, le Danemark, la Norvège, les Pays-Bas et dans deux cantons suisses.

La France a donc aujourd'hui un retard à rattraper. Plus de cent associations très diverses ont décidé d'engager une campagne commune pour le droit de vote aux élections locales de tous les résidents étrangers.

Pour tout contact avec le Collectif droit de vote :
Ligue des droits de l'homme, 27, rue Jean Dolent - 75014 Paris
tél : 47 07 56 35

Evolution Ecole Moderne des Travaillleurs de l'Enseignement Spécialisé - Pédagogie Freinet

DOSSIER
de la revue
CHANTIERS

24

EVALUATIONS OUTILS

Lecture/ Ecriture
Mathématique
Français
Comportement
Sport/ Musique

... ET QUELQUES PLANS DE TRAVAIL.

Le nouveau dossier
de la
Commission
Enseignement Spécialisé

aux
Journées d'Etude
de Cavaillon

en vente à la fin
mois d'avril

au prix de 40 F + port

FRAIS DE PORT : 11,50 F

A commander auprès de :

Jean MERIC
10 rue de Lyon
33700 MERIGNAC

Association Ecole Moderne des Travailleurs de l'Enseignement Spécial

La Commission Enseignement Spécialisé de l'ICEM (Institut Coopératif de l'Ecole Moderne - Pédagogie Freinet), déclarée en Association Ecole Moderne des Travailleurs de l'Enseignement Spécial, organisée au niveau national en structures coopératives d'échanges et de travail, a pour objectifs :

- la lutte permanente contre les pratiques ségrégatives dans l'institution scolaire
- la réflexion sur les pratiques pédagogiques et leur adéquation aux difficultés des enfants et à leurs besoins dans la société actuelle
- la recherche de solutions pour pallier les carences du système éducatif
- la formation des praticiens

CHANTIERS

CHANTIERS est le bulletin coopératif d'échanges et de réflexions de la Commission Enseignement Spécialisé. Il est élaboré à partir des apports des lecteurs et des travailleurs des circuits d'échanges.

L'abonnement comprend douze numéros (soit environ 250 pages).

Pour tout contact avec la Commission:

Didier MUJICA
18 rue Ferrée
ASNIERES
18000 BOURGES

Articles pour CHANTIERS:

Michel LOICHOT
31 rue du Château
77100 NANTEUIL les MEAUX

Directeur de la Publication: D. VILLEBASSE - 35 rue Neuve - 59200 TOURCOING
Commission Paritaire des Papiers et Agences de Presse n 58060
Imprimerie Spéciale: Ecole Célestin Freinet - J.M.P. Clair Joie -

69070 - LAMURE S/ AZERGUES